

Ville de Saint-Flour



Budget Primitif 2015

-

Conseil municipal du 8 avril 2015

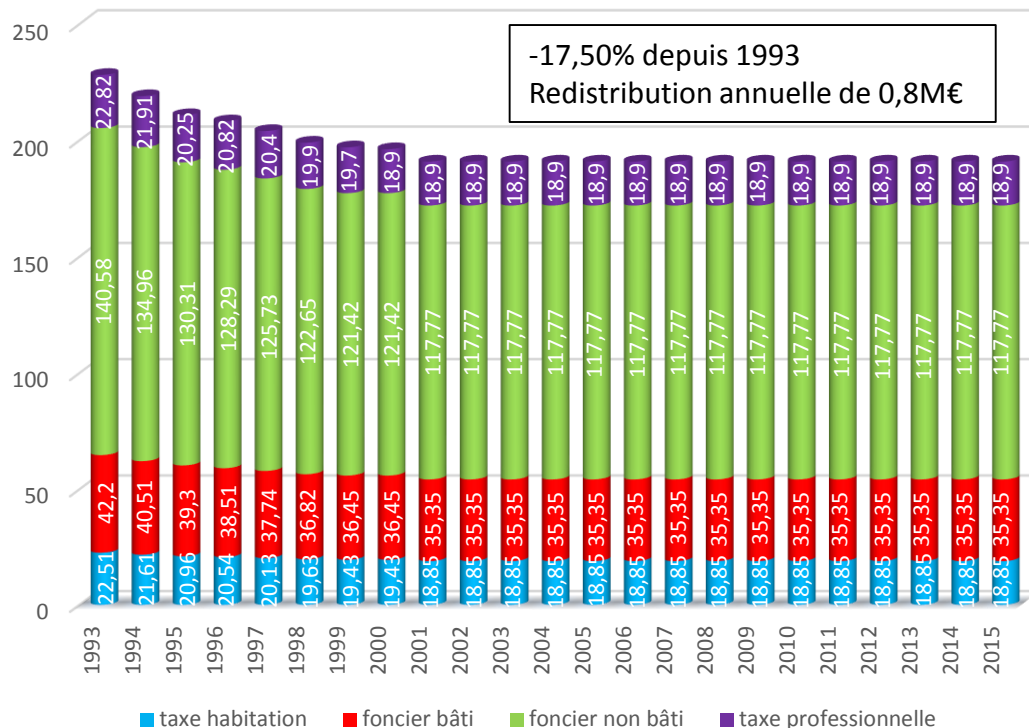
2

Evolution des principales données budgétaires depuis 1993

Ville de Saint-Flour - Budget 2015 -
Conseil municipal du 8 avril 2015

Fonctionnement

Évolution de la fiscalité :
baisse des taux d'imposition locaux



a) Fiscalité

Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993.

Cette année, les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. La revalorisation des bases nettes entre 2014 et 2015 est de :

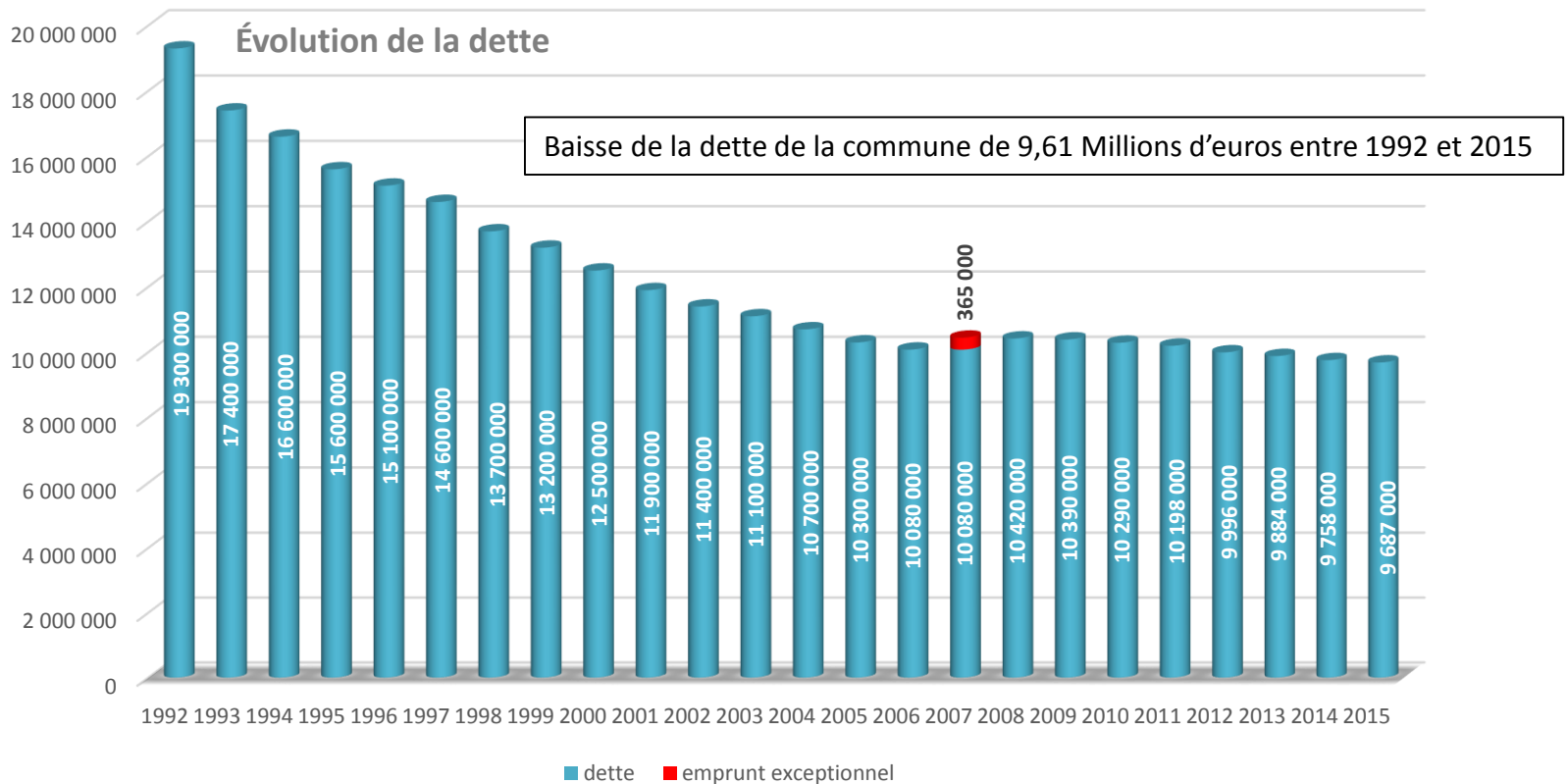
- + 1,95 % pour la taxe sur le foncier bâti
- + 1,4 % pour la taxe sur le foncier non bâti
- + 1,15 % pour la taxe d'habitation.

Le montant attendu des contributions directes en 2015 est de 4 145 000 €.

b) Évolution de la dette

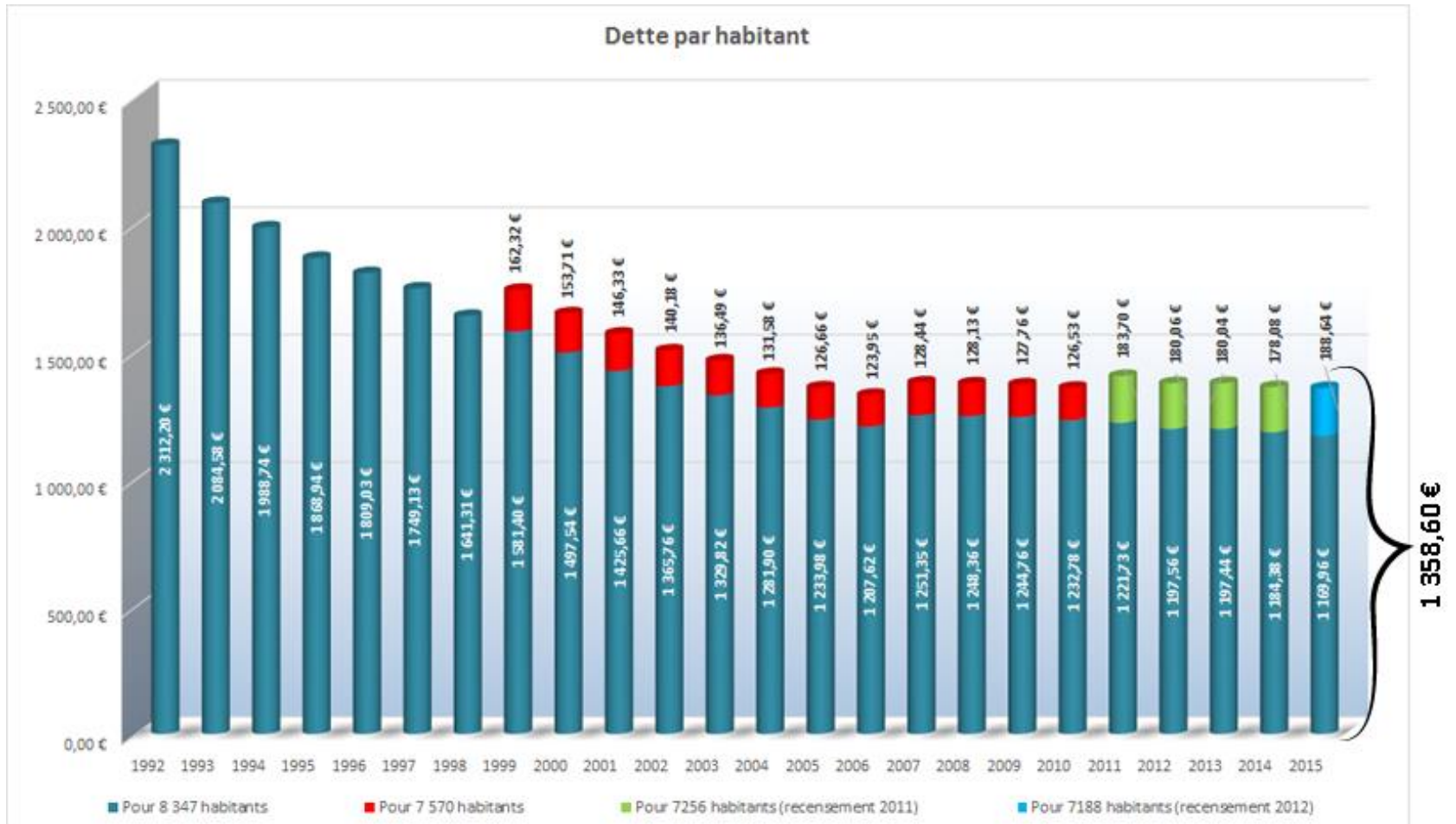
Le 1^{er} janvier 1992, la dette de la commune s'élevait à 19,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2015, elle s'élèvera à 9,687 millions d'euros, soit une diminution de moitié depuis 1992.

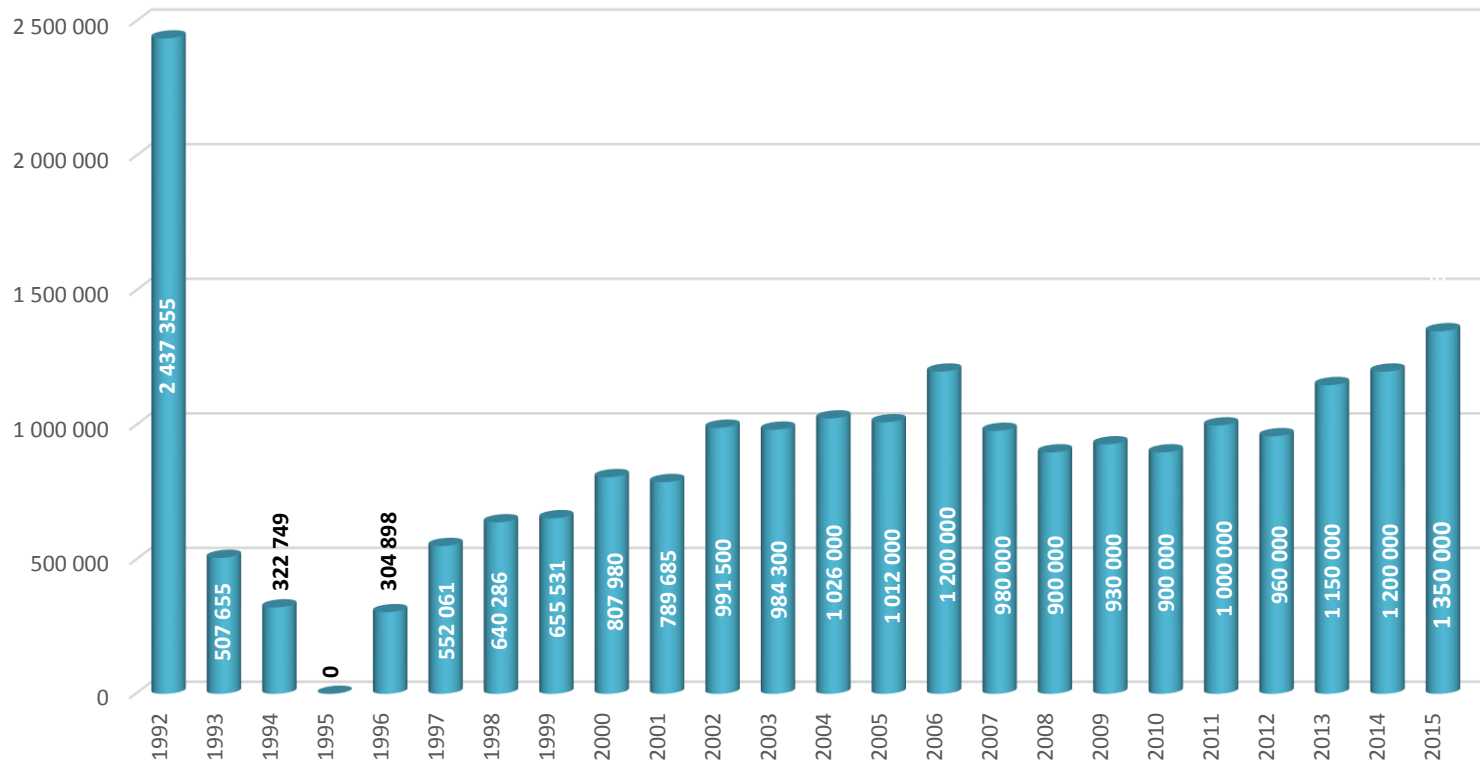


Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : **maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement**. Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements.

À titre d'information, au 1^{er} janvier 1993, la dette par habitant de la commune s'élevait à 2 318 € sur la base du recensement de 1990 (8 347 habitants). Elle est de 1 358 € par habitant contenu de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 (7 188 habitants).



Capital emprunté



De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. A compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement.

Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville. En 2015, le capital emprunté représentera 94,1% du capital remboursé annuellement pour permettre de poursuivre nos investissements et pour profiter des taux attractifs.

c) Dépenses réelles de fonctionnement

✓ Les Charges à Caractère Général

En 2015, les charges à caractère général s'élèvent à 2 996 154 €, en augmentation principalement du fait du loyer versé pour la gendarmerie et de la progression des frais de chauffage et de carburant.

Les services se sont attachés à respecter la baisse de 5% définie à l'occasion du débat d'orientations budgétaires.

✓ Les Charges de Personnel

En 2015, les charges de personnel s'élèvent à : 4 265 661 €. Elles sont en hausse de 1,9% par rapport à 2014.

Cette augmentation est due :

+ 28 100 € : Validation des services et avancements de grade de certains agents.

+ 3 560 € : Taux de cotisation caisses de retraite.

+ 10 000 € : Attribution des points à certains grades des catégories C et B.

+ 10 000 € : Hausse du SMIC.

✓ Les Charges de Gestion Courante

En 2015, les charges de gestion courante s'élèvent à 1 692 390 €, en baisse de 7% par rapport à 2014 (1 811 644 €).

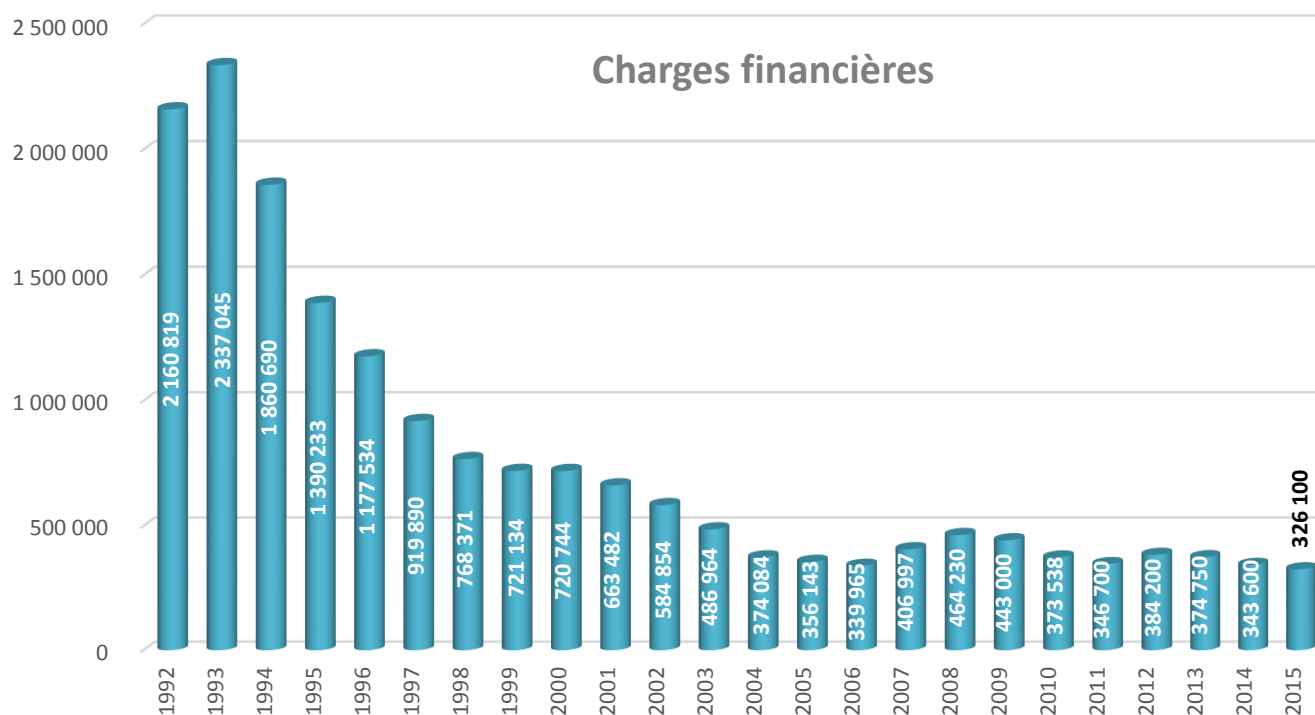
Cette baisse s'explique principalement par :

- Baisse de la subvention de fonctionnement allouée au CCAS à 700 000 € au lieu de 720 000 €. De plus, la subvention exceptionnelle de 30 000 € pour les travaux du restaurant du 3^e âge n'est pas reconduite.
- Progression de la subvention versée au budget annexe du camping (29 217,52 € en 2015 contre 16 800 € en 2014), diminution de la subvention versée au budget annexe du bus (-8 000 €) et maintien du même montant pour la subvention versée au budget annexe du cinéma (27 000 €).
- Non reconduction de la subvention exceptionnelle de 23 000 € à l'Amicale Laïque pour l'équipement de l'ALSH.
- Maintien des subventions allouées aux associations malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur la collectivité.

✓ Les Charges Financières

Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2015, ce montant est de 326 100 € soit une baisse de **87,3%** par rapport à 1993.

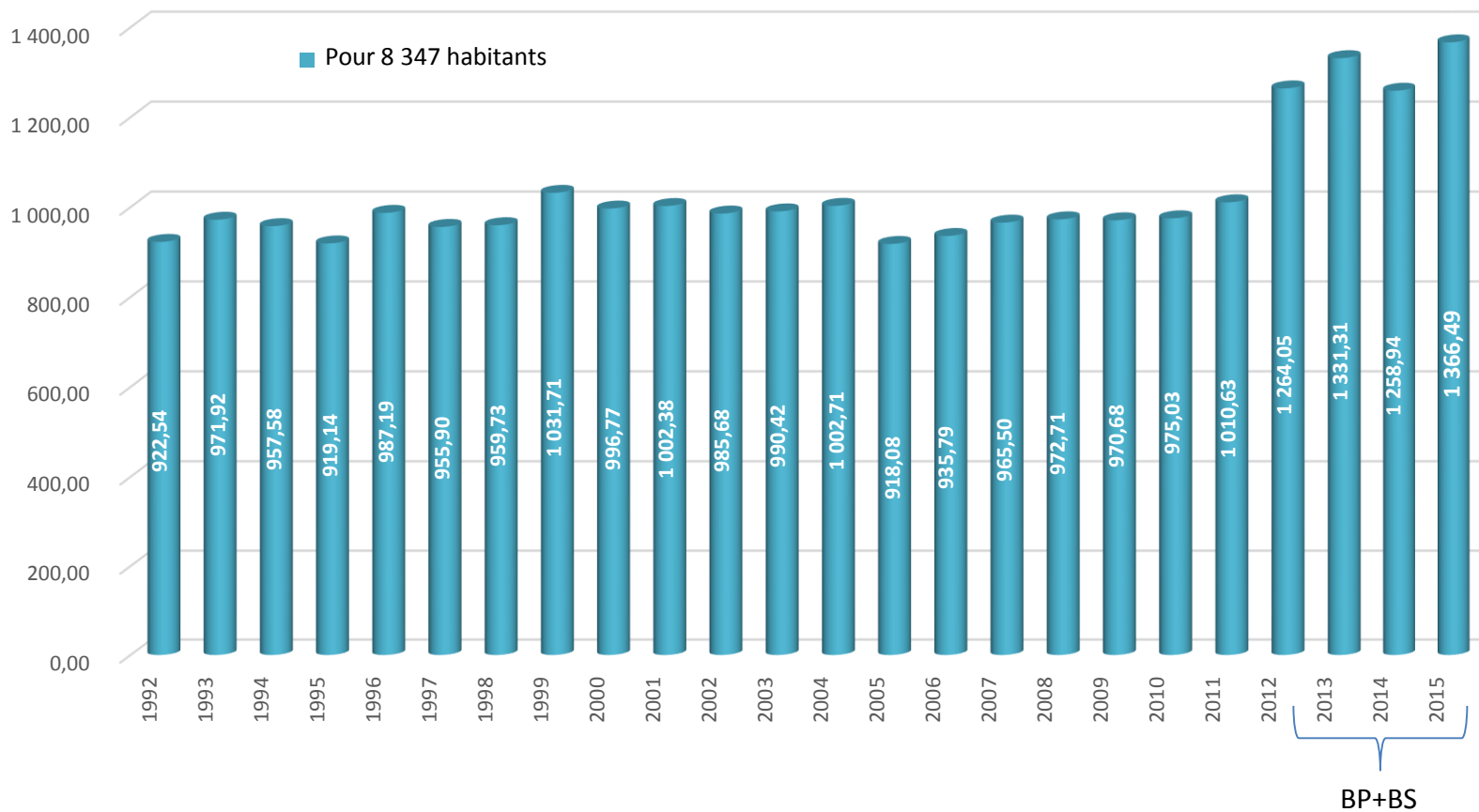
En 2015, le taux d'intérêt moyen de notre dette s'élève à 3,34 %. La structure de notre dette est composée à 64,59 % d'emprunts à taux fixe, 25,19 % d'emprunts à taux variable et de 10,22 % d'emprunts indexés sur le taux du Livret A.



d) Dépenses de fonctionnement par habitant

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11 406 117 € contre 10 508 397 € en 2014 et 11 112 431 € en 2013.

Dépenses de fonctionnement par habitant



e) Recettes de fonctionnement

En 2015, le montant de ces recettes s'élève à 11 406 117 € contre 10 508 397 € en 2014 et 11 112 431 en 2013.

Par rapport à 2014 :

- Une progression des Contributions directes (tout en maintenant les taux identiques à ceux des années de 2001 à 2014 après une baisse de 17,50 % depuis 1993).
- Les produits attendus des contributions directes augmentent de 1,2 % par rapport à 2014 (2013 : 3 988 000 € ; 2014 : 4 095 741 €). Le montant du produit attendu pour 2015 est de 4 145 000 €.

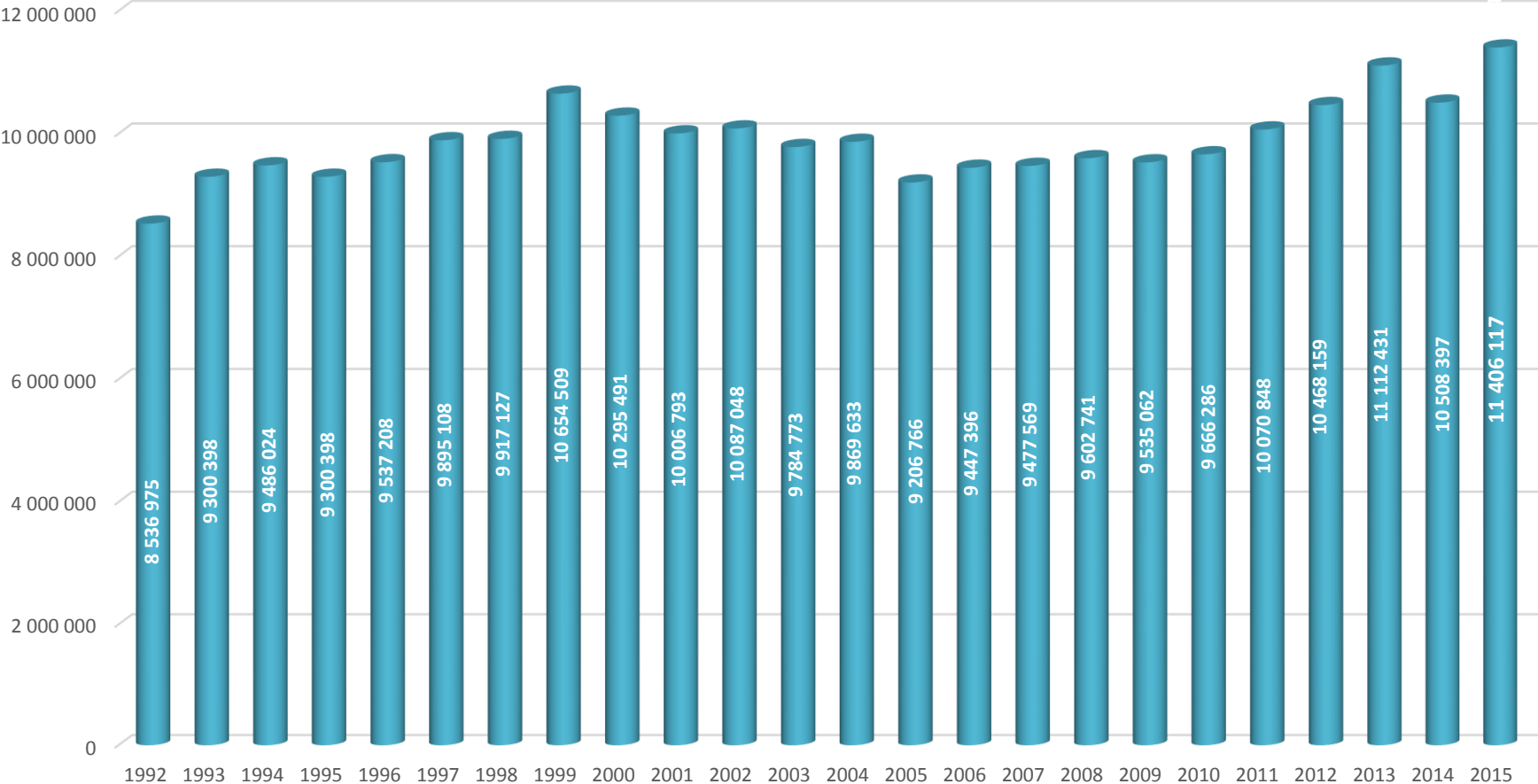
L'évolution des dotations

Forte baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) compensée pour partie par une nette hausse de la péréquation.

Montants en euros	2013	2014	2015	Evolution 2013-2015
DGF dotation forfaitaire	1 781 177	1 696 093	1 484 538	-296 639 € soit -17%
Dotation de Solidarité Rurale fraction Bourg Centre	260 819	270 507	311 881	+51 062€ soit +19,5%
DSR fraction péréquation	91 574	92 319	98 871	+7 297 € soit +7,9%
Dotation nationale de péréquation	65 599	78 718	91 469	+25 870 € soit +39,4%
TOTAL	2 199 169	2 137 637	1 986 759	-212 410 € soit -9,7 %

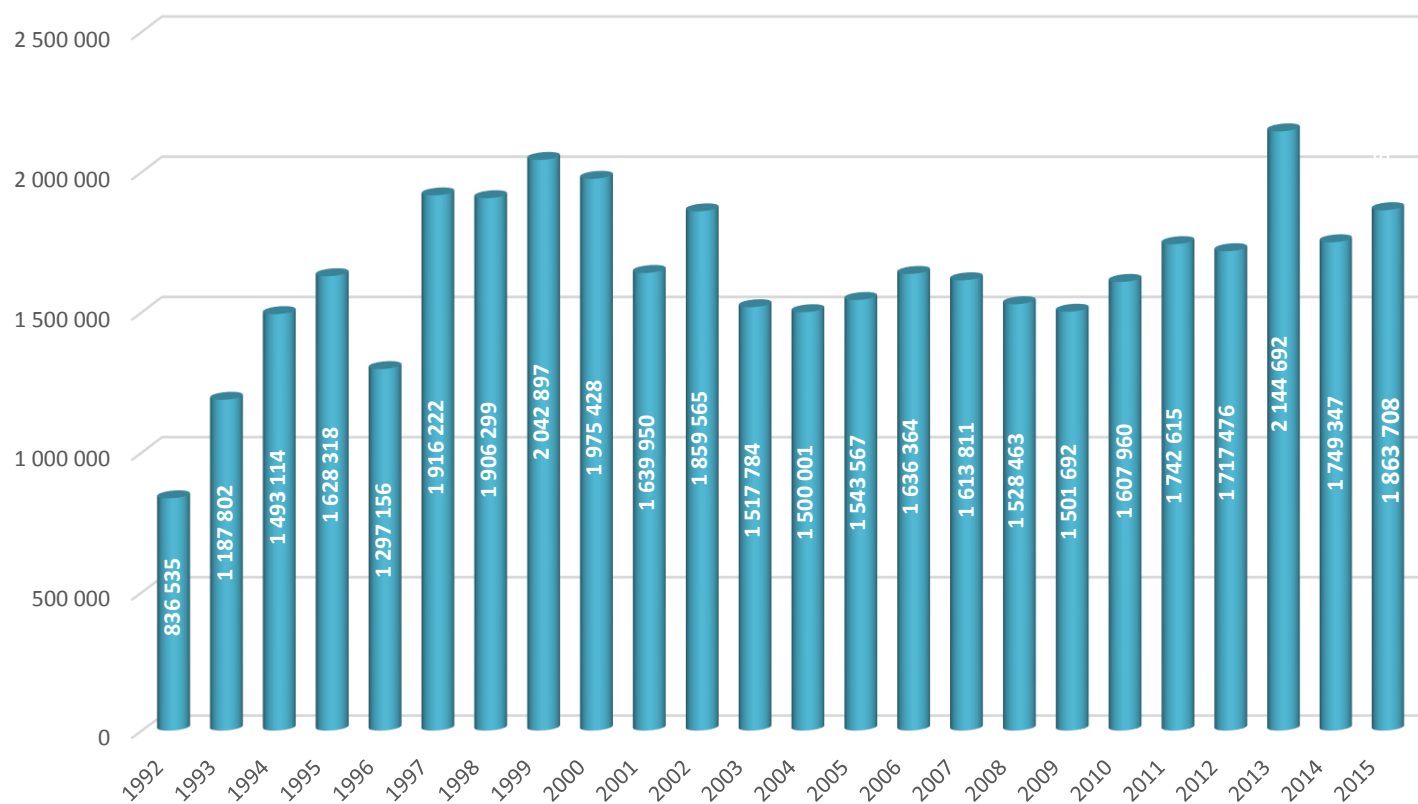
- 61 532 € - 150 878 €

Recettes de fonctionnement



f) Épargne Brute

En 2015, l'épargne brute s'élève à 1 863 708 € (1 749 347 € en 2014 et 2 144 692 € en 2013). Elle représente la différence entre les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) et les recettes réelles de fonctionnement. Une gestion rigoureuse du budget au cours de ces dernières années a permis de la maintenir à un niveau satisfaisant. Pour mémoire en 2014, la capacité d'autofinancement brute de la ville est de 161 € par habitant, montant identique à la moyenne nationale des communes de la même strate démographique.



Investissement

En 2015 les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 659 527 €.

En 1993 les dépenses étaient de 559 871 €, ce qui représente une augmentation de 475 %.

Au cours de ces vingt deux dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie.

En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, État, Europe) pour l'obtention de subventions d'équipement.

En 2014, la Ville a dépensé 325 € par habitant contre 307 € par habitant pour les communes de la même strate démographique.

Ces dépenses d'équipement (proposé 2015 + reports 2014) doivent nous permettre de terminer les opérations en cours réparties selon les axes suivants :

1) Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie :

➡ **1 045 205 €**

2) Remise aux normes des équipements communaux :

➡ **1 481 959 €**

3) Programme de requalification et redynamisation du centre ancien de la Ville – Projet centre-bourg :

➡ **121 826 €**

4) Opérations de mise en sécurité :

➡ **228 818 €**

5) Amélioration du cadre de vie avec notamment la poursuite des travaux de la Maison de quartier de Besserette pour 109 362 € et le solde de l'opération tendant à créer un terrain de DIRT soit 39 382 €.

auxquels s'ajoutent les dépenses non individualisées en opération
(*modernisation des services municipaux, acquisition de terrains et de biens immobiliers*) :

➡ **401 831,15 €**

Conclusion

L'évolution des données budgétaires depuis 1993, montre que l'équipe municipale a répondu aux objectifs fixés, à savoir :

- ➔ Maîtriser une nouvelle fois nos dépenses réelles de fonctionnement.
- ➔ Ne pas augmenter les taux d'impôts locaux pour la 15^{ème} année consécutive, après une baisse de 17,5% depuis 1993.
- ➔ Réaliser, cependant, des équipements pour un montant de 2 659 527 €.
- ➔ Dégager une épargne brute au moins égale au remboursement du capital de la dette.
- ➔ Limiter l'emprunt à 94,1 % du capital remboursé annuellement.

Cet effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations définies par l'équipe municipale :

- ➡ Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville (haute et basse) autour du projet centre-bourg.
- ➡ Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie.
- ➡ Remise aux normes des équipements communaux.
- ➡ Opérations de mise en sécurité du public et d'amélioration du cadre de vie.
- ➡ Politique de logement.
- ➡ Développement de l'offre de services.
- ➡ Politique sociale et culturelle.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées.

Récapitulatif

Montants en euros	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget principal Commune	11 406 117	5 845 733
Budget annexe Bus urbain	98 137	32 455
Budget annexe campings	170 005	57 821
Budget annexe Eau	1 987 829	3 769 960
Budget annexe Assainissement	924 763	1 081 188
Budget annexe Cinéma	221 568	83 152
Budget annexe Lotissement Croix de Montplain Pré Charreire	115 486	227 573
Budget annexe Lotissement Bel Air Bas	607 000	873 367
TOTAL	15 530 905	11 971 249

Budget primitif 2015

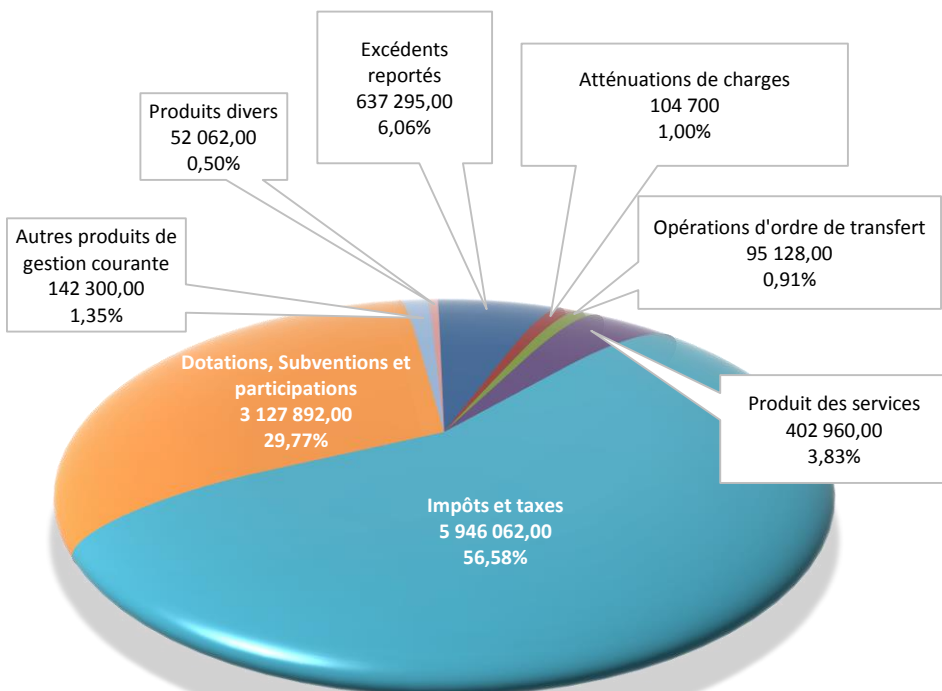
20

Ville de Saint-Flour - Budget 2015 -
Conseil municipal du 8 avril 2015

Section de fonctionnement : les recettes

Total des Recettes de Fonctionnement en 2014

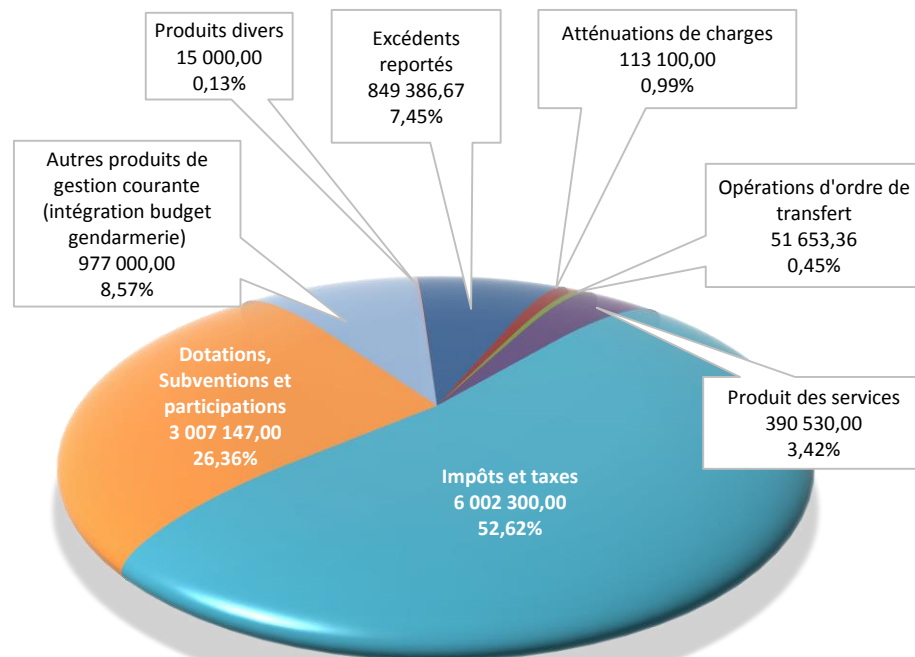
10 508 397 €



Recettes de Fonctionnement 2014

Total des Recettes de Fonctionnement en 2015

11 406 117 €

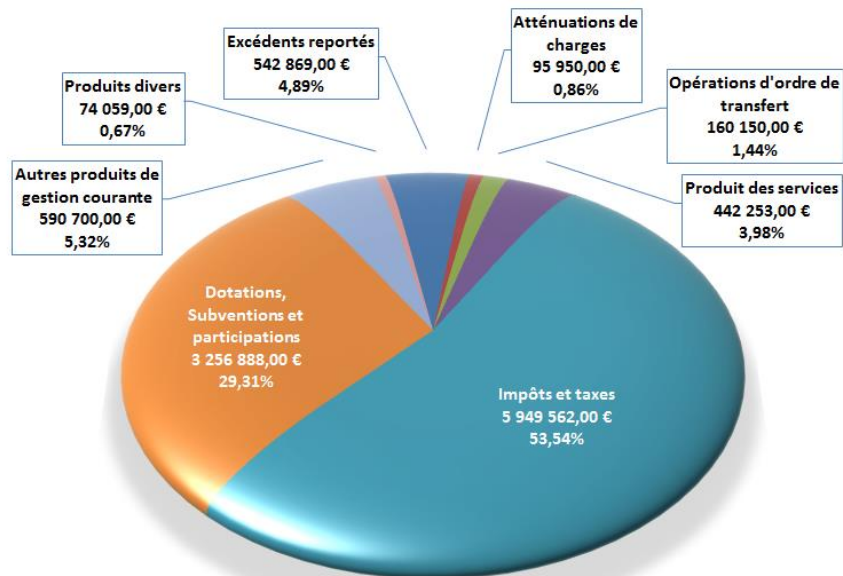


Recettes de Fonctionnement 2015

Section de fonctionnement : les recettes

Total des Recettes de Fonctionnement en 2013

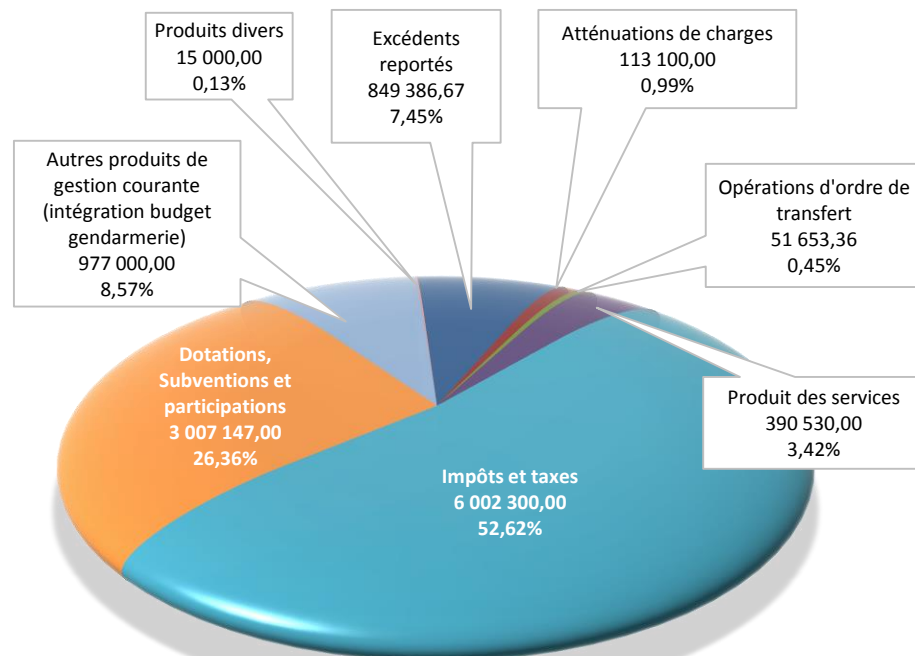
11 112 431 €



Recettes de Fonctionnement 2013

Total des Recettes de Fonctionnement en 2015

11 406 117 €



Recettes de Fonctionnement 2015

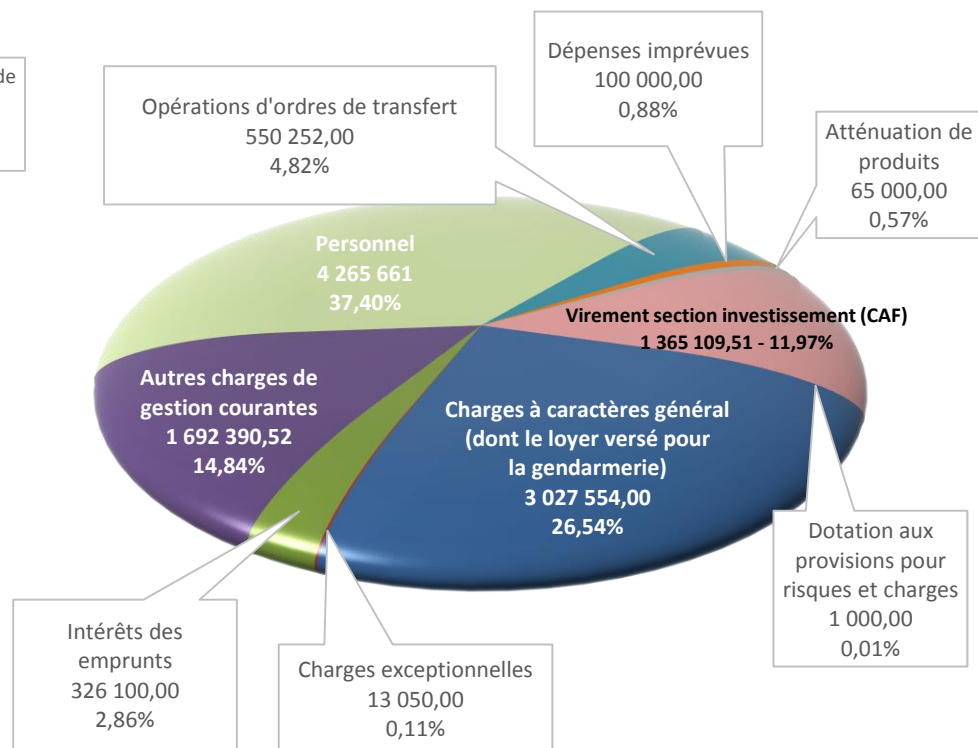
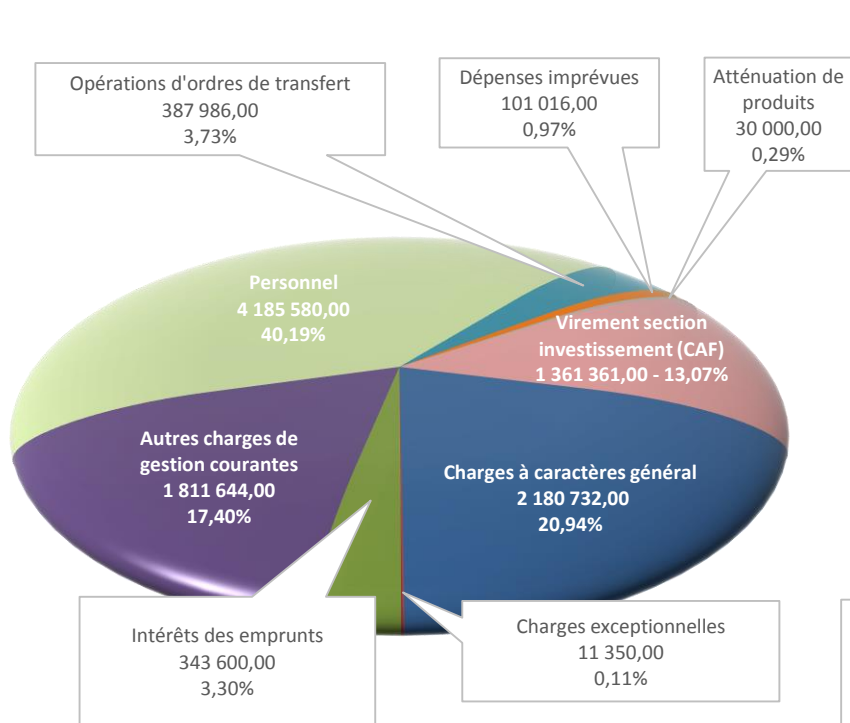
Section de fonctionnement : les dépenses

Total des Dépenses de Fonctionnement en 2014

10 508 397 €

Total des Dépenses de Fonctionnement en 2015

11 406 117 €



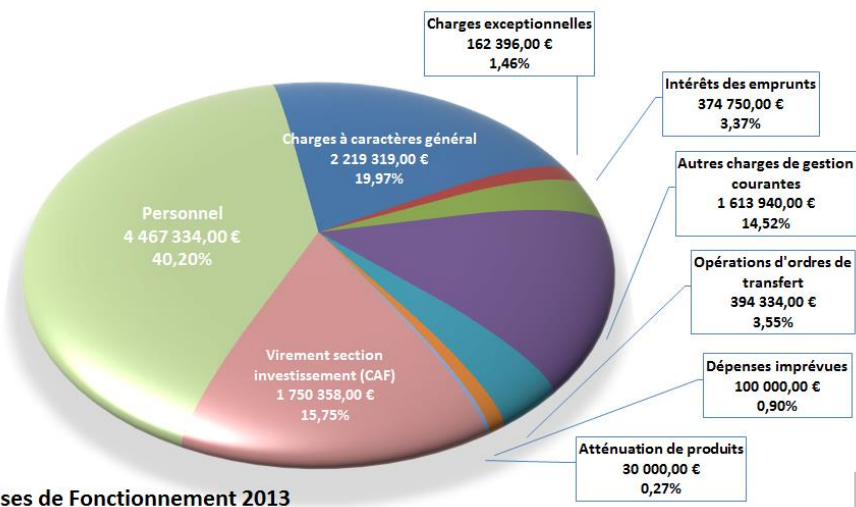
Dépenses de Fonctionnement 2014

Dépenses de Fonctionnement 2015

Section de fonctionnement : les dépenses

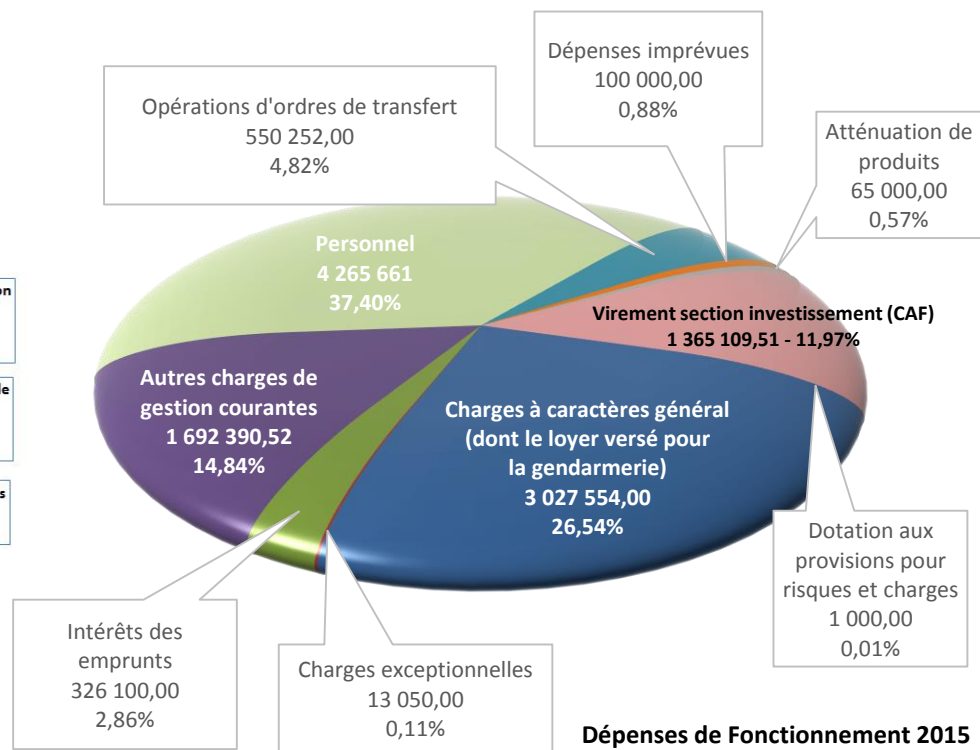
Total des Dépenses de Fonctionnement en 2013

11 112 431 €



Total des Dépenses de Fonctionnement en 2015

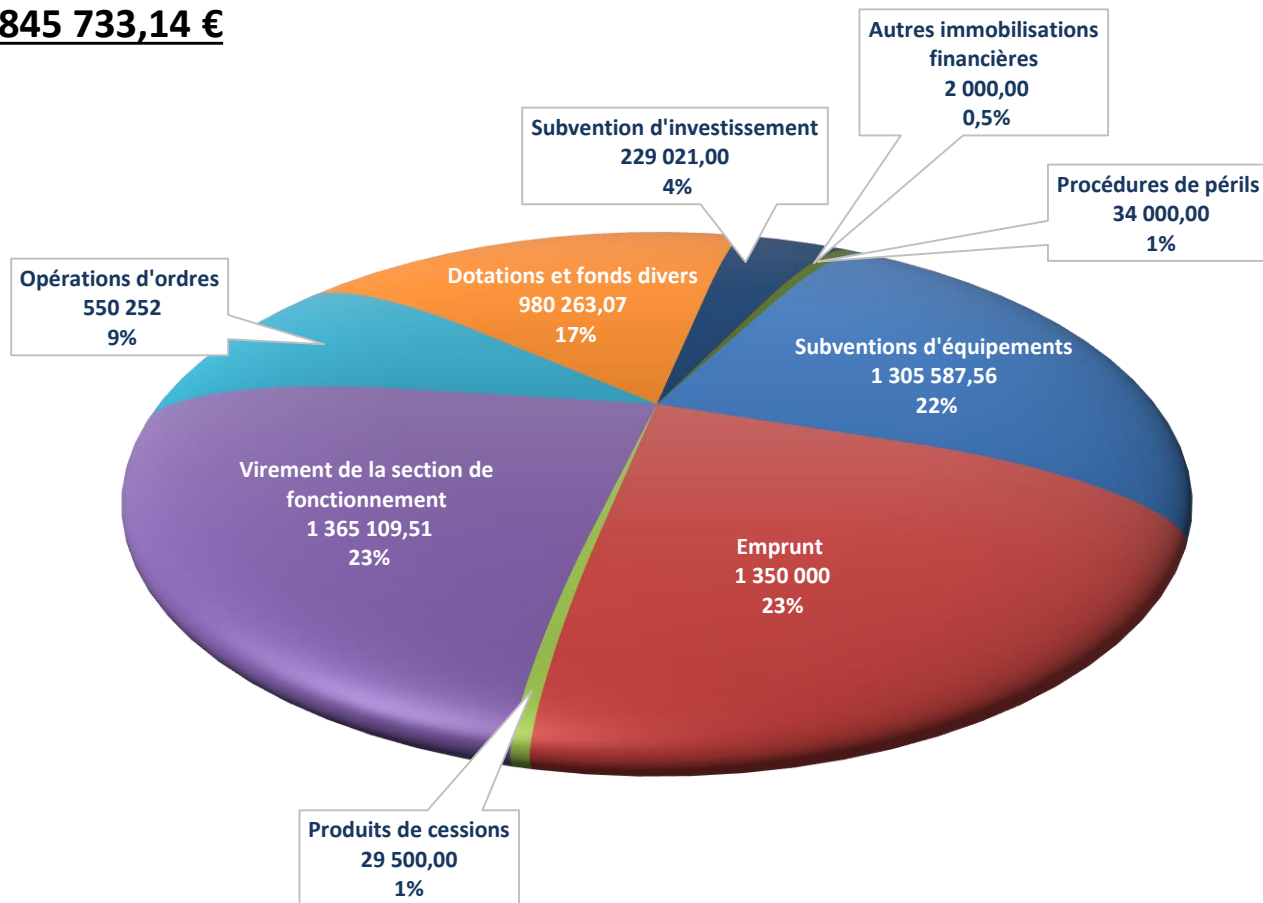
11 406 117 €



Recettes d'investissement en 2015

Total des recettes d'investissement 2015

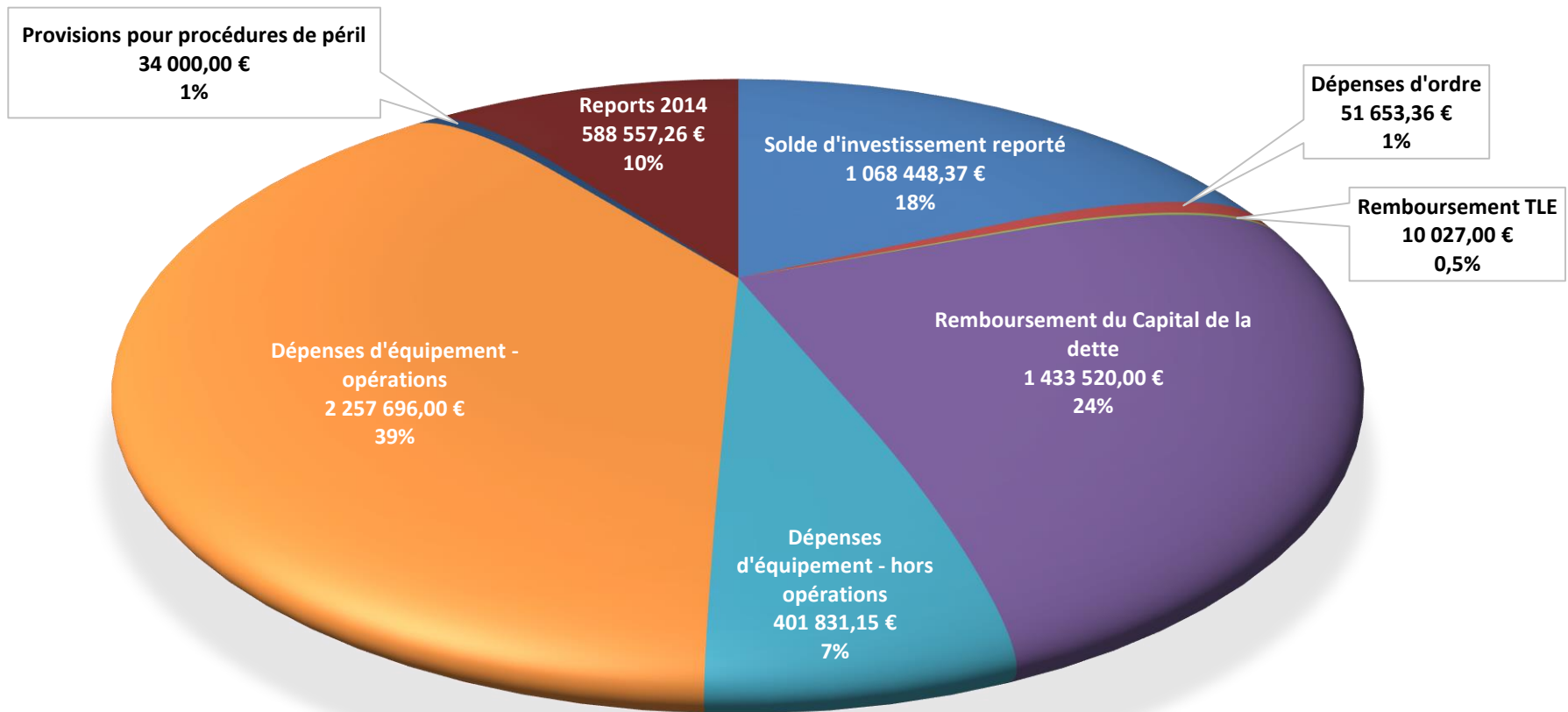
5 845 733,14 €



Dépenses d'investissement en 2015

Total des dépenses d'investissement 2015

5 845 733,14 €



Dépenses d'équipement 2015

Montant total 2015 : 2 659 527,15 €

